

Masters de pétanque : circulation, stationnement, mode d'emploi

L'étape romanaise des Masters de pétanque qui réunira l'élite mondiale des joueurs de boules se tiendra les 30 août, 31 août et 1^{er} septembre. Pour permettre l'installation du village qui les accueillera place Jean-Jaurès et leur bon déroulement, des dispositions ont été prises en matière de stationnement et de circulation. Le détail...



Le stationnement sera interdit :

- Place Jean-Jaurès, sur une bande de 6 mètres linéaires côté sud et côté nord, du jeudi 19 août à 20h au vendredi 20 août à 20h. ;
- Sur l'ensemble du parking de la place Jean-Jaurès, de l'arrêt de bus situé au droit du n°42 au rond-point de l'Europe, du lundi 22 août à minuit au lundi 6 septembre à 18h ;
- Sur l'ensemble de la partie Nord de la place Jean-Jaurès, du rond-point de l'Europe à l'avenue Victor-Hugo, du lundi 30 août à 20 h au jeudi 2 septembre à 7h ;
- Sur la partie centrale de la contre-allée sud de la place Jean-Jaurès, située entre l'entrée principale du Crédit agricole et l'entrée A de l'immeuble Le Neuilly, du lundi 30 août à 7h au mercredi 1^{er} septembre à minuit. La place réservée aux personnes à mobilité réduite (sur la partie centrale, face à Groupama) sera interdite au stationnement et servira au passage des véhicules qui seront dirigés vers le rond-point de l'Europe ;
- Rue Louis-Mandrin Du mercredi 25 août à 6h30 au vendredi 3 septembre à 22h.

Le sens de circulation sera inversé :

- Rue Louis-Mandrin, dans le sens rue du Puy-rue Saint-Antoine, du mercredi 25 août à 6h30 au vendredi 3 septembre à 22h.

La circulation des véhicules sera interdite :

- Sur la voie attenante à la place Jean-Jaurès, de l'avenue Victor-Hugo au rond-point de l'Europe, du lundi 30 août à 7h au mercredi 1^{er} septembre à minuit, afin de permettre l'installation de grilles de protection ainsi que le stationnement des cars régies de l'Equipe 21;
- Rue du Puy, de la rue Louis-Mandrin à la place Jean-Jaurès, du mercredi 25 août à 6h30 au vendredi 3 septembre à 22h ;

- Place Jean-Jaurès, sur la voie traversante de la rue du Puy jusqu'à l'avenue Victor-Hugo, du mercredi 25 août à 6h30 au vendredi 3 septembre à 22h.

Une déviation est mise en place :

- Pour tous les véhicules circulant dans le sens ouest-est du mercredi 25 août à 6h30 au vendredi 3 septembre à 22h. Cette déviation empruntera la place Jean-Jaurès, de la rue du Puy au rond-point de l'Europe, le rond-point de l'Europe et la place Jean-Jaurès, du rond-point de l'Europe à l'avenue Victor-Hugo.

[+] d'infos sur les Masters de pétanque : <https://www.mastersdepetanque.fr/masters-de-petanque-programme-etape-7/>